



INFORMATIONS PRATIQUES

OFFICE DU TOURISME DU CHAOURÇOIS
2, Grande Rue - 10210 CHAOURCE
T +33(0)3 25 40 97 22

OFFICE DE TOURISME DU VAL D'ARMANCE
Boulevard des Grands Fossés - 10130 ERVY-LE-CHATEL
T +33(0)3 25 70 04 45

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME
12, rue Louis Bertrand CS 800-45 - 94207 IVRY SUR SEINE Cedex

Circuits et traces GPS en téléchargement
www.veloenfrance.fr

www.tourisme-othe-armance.com

www.ffct.org
FFCT CYCLOTOURISME

l'Europe
en
Champagne-Ardenne
avec le FADER

Création Production Tél : 05 49 88 14 03

A VOIR, A FAIRE A PROXIMITÉ

La destination touristique « Othe Armance en Champagne » regorge d'activités et animations pour les visiteurs et touristes.

Patrimoine bâti remarquable, paysages diversifiés, activités de pleine nature, produits locaux emblématiques ou encore ateliers d'artistes s'offrent à vous.

Vous trouverez toutes les informations touristiques locales sur le site portail « Othe Armance en Champagne » .

www.tourisme-othe-armance.com

Aux alentours, profitez de votre séjour pour découvrir les richesses du département de l'Aube en Champagne et de la Bourgogne !!!

- Troyes, ville d'art et d'histoire capitale de la maille (centres magasins d'usine),
- Côte des Bars, aire de production de Champagne et musée Renoir,
- Région des grands lacs, Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient,
- Bourgogne, aire de production du Chablis, canal de Bourgogne.

Bon séjour !!!

SE RESTAURER

Poussez la porte et retrouvez la convivialité de nos « Bistrots de Pays » et de nos restaurants partenaires.

- Le Coq au Vin, 33 Grande Rue, 10210 Coussegrey, Tél: + 33 (0)3 25 70 05 38
- L'Auberge de la Prairie, 22 Rue de la République, 10130 Chessy les Prés, Tél: + 33 (0)3 25 46 47 93
- Chez Gibus, le Puissotin, 1 Bis Rue de l'église, 10130 Eaux Puiseaux, Tél: +33 (0)3 25 40 19 44
- Le Cadusia, 21 route de Troyes, 10210 Chaource, Tél: +33 (0)3 25 42 10 10
- Domaine Saint Georges, 2 Route de Quincerot, 10210 Etourvy, Tél: +33 (0)3 25 70 05 45 (sur réservation uniquement)

« L'opération Bistrot de Pays® est une démarche originale mobilisant les cafés-restaurants dans un projet de pays. Les établissements labellisés s'engagent toute l'année à vous proposer un accueil de qualité en toute convivialité.

Vous y retrouverez une information touristique, des services de proximité, des animations culturelles ou gastronomiques et bien sûr, une restauration autour de produits du terroir.»

Il existe de nombreux autres restaurants non labellisés Bistrot de Pays ou partenaires. Retrouvez la liste complète auprès des offices de tourisme ou sur le portail internet :

www.tourisme-othe-armance.com

DORMIR

Le label « La Champagne à Vélo » a été mis en place par le Comité Régional du Tourisme de Champagne Ardenne.

Ce label est un gage de qualité car il offre un accueil et des services spécifiques adaptés aux touristes à vélo (informations touristiques, laverie, abri sécurisé, kit de réparation, aire de lavage, panier repas...).

Deux chartes de qualité ont été créées, l'une à destination des hébergeurs et l'autre, des loueurs de vélos.

Liste des hébergements labellisés :

- L'Aquarelle***, chambre d'hôtes, 8 rue Danton, 10130 Ervy-le-Châtel / Tél: +33 (0)3 25 42 03 71, www.laquarelle-ervy.com
- Le Cadusia***, hôtel restaurant, 21 route de Troyes, 10210 Chaource / Tél: +33 (0)3 25 42 10 10, www.le-cadusia.com
- La Ferme des Hauts Frênes**, chambre d'hôtes, camping à la ferme, 6 voie de Puiseaux, 10130 Eaux-Puiseaux / Tel: +33 (0)3 25 42 15 04, www.les-hauts-frenes.com
- Les Furets, chambre d'hôtes, 16 route de Vaucorbat, 10160 Champscourt Maraye-en-Othe
Tél: +33 (0)3 25 76 72 51, www.lesfurets.fr
- Domaine St Roch, chambre d'hôtes, cabanes dans les arbres, 42 Grande Rue, 10210 Prusy
Tél: +33 (0)3 25 70 06 04, www.domaine-saint-roch.new.fr
- Domaine St Georges***, gîtes d'étape, gîte de groupe, 2 Route de Quincerot, 10210 Etourvy
Tél: +33 (0)3 25 70 05 45, www.domainesaintgeorges.fr
- Camping des Mottes**, 1 chemin Bourbiers, 10130 Ervy-le-Châtel / Tél: +33 (0)3 25 70 50 36, www.ervy-le-chatel.fr
- Le Gril'Othe, hôtel restaurant, 3 rue Charles Petit, 10160 St Mards en Othe / Tél: +33 (0)3 25 70 10 03, www.legrilothe.fr
- L'Etape Gourmande***, hôtel restaurant, 6 grande rue 10130 Eaux Puiseaux / Tél: +33(0)3 25 80 36 96, www.letape-gourmande.fr
- Ferme Equestre de Lagesse, gîte d'étape et de séjour, 1 Chemin Communal de Montigny 10210 Lagesse, Tél : +33 (0)3 25 40 13 06, www.ferme-equestre-lagesse.com

Il existe de nombreux autres hébergements non labellisés La Champagne à Vélo. Retrouvez la liste complète auprès des offices de tourisme ou sur le portail internet :

www.tourisme-othe-armance.com

LOUER UN VTT

Si vous ne disposez pas d'un VTT mais que vous souhaitez profiter des circuits, l'association Vélo Sport en Pays d'Armance vous propose un service de location de VTT adultes ou enfants uniquement sur réservation 48h à l'avance.

Pour toute réservation ou demande de renseignement sur les modalités de location et les tarifs, contactez l'association en laissant un message au 06 83 63 17 64 / 06 61 90 53 35 ou par mail gallopin.guy@hotmail.fr.

En selle !!!

REPARER

Chaque point de départ de circuit dispose d'une trousse à outils.

Pour tous problèmes plus sérieux, nos vélocistes partenaires vous garantissent une prise charge avec le sourire pour vous permettre rapidement de remonter en selle !

Sur présentation de cette brochure vous bénéficierez de 10% de remise sur les pièces et d'un contrôle gratuit freinage - fourche - transmission

- CYCLES CHAILLEY : 44, route d'Auxerre - 10120 Saint André les Vergers - tél. 03 25 82 45 21
<http://www.cycleschailley.com>
- CYCLES MOTOS GAASCH : 6 avenue Général Leclerc - 10110 Bar sur Seine - tél. 03 25 29 73 39
- VERGIGNY LOISIRS MOTORISES & CYCLES : 16, Rue de la Gare - 89600 Vergigny (gare St Florentin)
Tél. 03 86 43 28 47
<http://www.vlmc.fr/>

Bienvenue au Pays d'Armance

Territoire niché aux confins du département de l'Aube entre la Champagne et la Bourgogne. Nous vous proposons de venir découvrir notre région à VTT grâce à 10 circuits balisés (200 km), adaptés aussi bien à une balade en famille qu'à une randonnée plus sportive. Pour vous garantir un accueil et des prestations de qualité (location, hébergement, restauration, lavage, réparation...), la base VTT du Pays d'Armance est labellisée par la Fédération Française de cyclotourisme.

Vastes massifs forestiers, zones de cultures et d'élevages, vallons et coteaux calcaires irrigués par de nombreux petits ruisseaux et étangs, la diversité des paysages vous étonnera tout comme le patrimoine civil et religieux qui l'accompagne.

Laissez-vous tenter et passez la porte des ateliers d'artistes et artisans d'art. Sculpteurs, peintres, céramistes et bien d'autres vous feront découvrir leurs univers et leurs savoir-faire.

Enfin pour les gourmands et amateurs de produits locaux de qualité, nos producteurs vous invitent à déguster le fruit de leur dur labeur à base de fromage de Chaource bien sûr, mais pas seulement...

Bonne visite et bonne balade !

LES ENGAGEMENTS DU LABEL FFCT

Pour vous accueillir dans les meilleures conditions, la base VTT vous propose :

- Des supports de promotion des circuits : plaquettes, flyers, panneaux de départ, téléchargement des traces GPS et circuits sur internet ;
- Des services spécifiques aux vététistes : aire de lavage, stationnement sécurisé, matériel de réparation, point d'eau, sanitaires, douche, salle hors sac ;
- La possibilité de louer des VTT ;
- Des prestations touristiques : accompagnement de groupes, hébergement, restauration ;
- L'organisation régulière de randonnées pour faire vivre et connaître les différents circuits.

Rapprochez-vous des offices de tourisme pour connaître les modalités d'accès à ces différents services.

LA CHARTE DU PRATIQUANT

- Je reste courtois(e) avec les autres usagers et je reste discret(ète),
- Je maîtrise ma vitesse en toutes circonstances,
- Je dépasse avec précaution les randonneurs pédestres et équestres qui restent toujours prioritaires,
- Je respecte la nature et les propriétés privées,
- Je roule impérativement sur les sentiers balisés et ouverts au public,
- Je m'interdis de pénétrer en sous-bois et dans les parcelles de régénération,
- J'informe d'autres personnes de mon itinéraire et je ne pars jamais seul(e),
- J'emporte avec moi un nécessaire de réparation, une trousse de première urgence et une carte détaillée du parcours,
- Je prends connaissance à l'avance des difficultés, de la distance du trajet choisi et je ne prends pas de risques inutiles,
- Je m'informe des conditions météorologiques avant de partir en randonnée,
- J'observe le Code de la route en tous lieux et toutes circonstances,
- Je porte toujours un casque.

Base V.T.T
du Pays
d'Armanche

LE BALISAGE

La balisage est conforme à la charte officielle. Les circuits sont tracés dans le sens des aiguilles d'une montre. Seuls les changements de direction impliquent l'installation d'une balise. Les supports utilisés peuvent être :

- En milieu agricole : bornes béton au sol, poteaux ou arbres de clôture, poteaux bois
- En milieu forestier : arbres, poteaux en bois
- En milieu urbain : poteaux électriques ou téléphoniques, poteaux d'éclairage public.

Ouvrez l'oeil !



légende

- Office de Tourisme
- A voir - curiosité
- Zones de prudence
- Eglise - chapelle
- Aire de pique-nique
- Restauration
- Bistrot de pays
- Hébergement labellisé
- Camping labellisé
- Location de VTT
- Aire de camping-cars
- Outils
- Aire de lavage
- Panorama

Très facile Facile Difficile Très Difficile

CIRCUIT	km	dénivelé	durée
1 Circuit des Forêts	20 km	150 m	1h45
2 Circuit du Fromage	9 km	60 m	0h45
3 Circuit du Chaourçois	25 km	250 m	2h30
11 Liaison	4 km	60 m	0h20
4 Circuit des Coteaux	20 km	330 m	2h15
5 Circuit des Vallées	35 km	600 m	3h30
12 Liaison	10 km	80 m	1h00
6 Circuit du Val d'Armanche	27 km	200 m	2h15
7 Circuit du Balcon de l'Armanche	12 km	70 m	1h00
13 Liaison	11 km	130 m	1h00
8 Circuit de la Chapelle	12 km	260 m	1h30
9 Circuit des Vergers	18 km	361 m	2h30
10 Circuit du Puisotin	28 km	536 m	3h30

PERIODES D'OUVERTURE

La base VTT est ouverte toute l'année à l'exception de la période d'ouverture générale de la chasse soit de mi septembre à début mars (période définie chaque année par arrêté préfectoral visible en mairie).

Attention, en dehors de cette période d'ouverture générale, certaines pratiques de chasses peuvent être autorisées (chasse d'été, prolongations administratives...).

Il est donc recommandé aux pratiquants VTT d'être vigilants vis-à-vis de la signalétique qui pourrait être installée, de porter un gilet fluo ou des couleurs vives et de garder un comportement courtois et discret vis-à-vis des autres usagers.